

Extrait d'acte de naissance

Pré-demande de passeport

Téléservice

Mis à jour le 01 juillet 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour utiliser ce télé-service, il faut créer votre compte puis saisir les informations dans *Pré-demande Passeport* en ligne (rubrique Mon compte > Effectuer une nouvelle pré-demande).

Il faudra ensuite vous rendre en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives et le timbre fiscal.

La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le numéro de votre Pré-demande : il est indispensable à la mairie.

- <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Faire-une-pre-demande-passeport> - Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

Articles connexes

- **Passeport (particuliers)**



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04

accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=R42946>